

## LA FRANCE DANS 10 ANS : QUEL MODELE D'INNOVATION ET DE PRODUCTION?

En 2025, la population mondiale devrait atteindre 8 milliards d'habitants d'après l'ONU et la France représentera alors moins de 1% de cette population. Dans quelle mesure parviendra-t-elle à conserver sa place de 5<sup>ème</sup> puissance mondiale ?

La réponse à cette question dépend dans une large mesure, comme l'écrit Jacques Lesourne, de notre capacité à " nous adapter à la mondialisation" et "à contribuer à ce que l'évolution de l'humanité assure l'épanouissement du maximum d'êtres humains sans oublier les nécessités de la survie de l'écosystème auquel nous appartenons. " et parmi ces nécessités, il y a la transformation de notre modèle d'innovation et de production, thème que nous aborderons dans une première partie.

L'arithmétique conduit aussi à valoriser la construction européenne, même si celle-ci n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances dans un monde qui, après avoir été bipolaire et unipolaire est devenu apolaire. Le besoin d'une gouvernance mondiale plus affirmée devrait aussi se faire sentir avec plus d'acuité dans quelques années et l'Europe « vieillissante » pourrait devenir le « sage du monde» montrant la bonne direction, y compris en matière d'économie durable et d'adaptation des modèles de production et d'innovation à la rareté des ressources.

Mais nous n'en sommes pas là, l'Union européenne et la France doivent d'abord relever bien des défis, le premier étant de sortir de la crise économique et financière actuelle commencée en 2008 et nous verrons dans une seconde partie comment pourrait, selon un scénario optimiste, se développer l'intégration européenne au cours des prochaines années.

La France a aussi des problèmes plus spécifiques à résoudre dont nous traiterons dans une troisième partie. Le modèle français ne fait plus recette et si la France garde une position de « leader » mondial dans certains domaines comme l'aérospatial et les transports, sa performance d'ensemble a été au cours des « dernières décennies très moyenne et le revenu par tête y a cru moins vite que dans les pays les plus riches de l'OCDE en terme de PIB par habitant, ainsi que le souligne le rapport publié par l'OCDE, le 14 novembre 2013 sur la compétitivité française.

**Transformer les défis en opportunités : vers un nouveau modèle de production et d'innovation**

Plusieurs années de crise auront des effets sur le positionnement des grandes zones géographiques de la planète, ainsi que sur la répartition mondiale des richesses et les flux commerciaux et financiers. L'économie française sera au cours de la prochaine décennie confrontée à de multiples défis, qui seront en même temps des opportunités pour son industrie et ses services, si elle sait en faire des priorités pour l'effort d'adaptation et de modernisation de son appareil productif.

L'Etat stratège a le devoir d'identifier ces défis et de les transformer en programme d'action, en refusant la facilité du saupoudrage et en se concentrant sur quelques priorités stratégiques qui permettront à notre modèle de production et d'innovation d'être à la pointe des mutations qui s'annoncent. Le but de cette contribution n'est pas d'être exhaustif, mais d'initier avec quelques exemples une démarche, qui devrait ensuite faire l'objet d'une large validation technique, économique et politique, si possible consensuelle afin de ne pas être remise en cause à chaque changement de Ministre ou de majorité. Les investisseurs et les industriels ont besoin pour investir d'une visibilité à long terme et d'une stabilité économique et politique, qui s'accorde peut-être mal avec les exigences médiatiques.

Quelques pistes d'action sont suggérées ci-après :

- Plus de 60% de la population mondiale vivra en Asie dans 10 ans, la classe moyenne mondiale avoisinera le milliard d'individus et se concentrera à 90% dans les pays en développement ou en transition et cette population sera de plus en plus urbaine, d'où la constitution de mégapoles et métropoles aux besoins gigantesques en infrastructures et services urbains et une croissance de la consommation individuelle non moins prometteuse pour les industries de consommation. La satisfaction de ces besoins offrira d'énormes opportunités à qui saura les saisir. Pourquoi ne pas mettre en place un observatoire et un plan d'action « Asie » et « Afrique », pour aider nos entreprises et particulièrement nos Pme à se placer sur ces marchés en rapide expansion.

- Pendant ce temps, la population de l'Europe continuera à vieillir, environ 30% de la population aura plus de 65 ans et l'incidence du vieillissement sera coûteuse en points de PIB. Elle générera, toutefois, de nouveaux services en matière médicale tels que la télémédecine, l'assistance à la personne dans un cadre spécialisé, etc., qui seront exportables, en bénéficiant de la très bonne image internationale de la médecine française.

- Selon le professeur R Hausmann, la voie à prendre par les USA pour "reprendre la main dans l'industrie manufacturière" est celle de la production des machines qui seront indispensables pour réaliser les produits de la prochaine révolution industrielle, en s'appuyant sur « les avancées de la technologie 3D, les réseaux et les avancées des technologies de l'information, qui sont les moteurs d'une ré-invention du système de production ». La France a accumulé du retard dans l'utilisation des TIC et cela affecte la croissance de la productivité de son industrie et de ses services. La mise en place dans le prolongement des mesures déjà prises d'un grand plan TIC, qui dote le pays des infrastructures de communication les plus modernes, encourage la diffusion des TIC dans l'ensemble du tissu économique et permette à notre industrie d'être au rendez-vous de cette prochaine révolution productive devrait être considérée comme une priorité nationale.

- La demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 50% entre 2005 et 2025 selon l'agence de Vienne. La part des énergies carbonées restera dominante (80%), le charbon se substituant progressivement au pétrole, tandis que la fission et les énergies renouvelables se

partageront les 20% restant. Les mécanismes de prix, les incitations fiscales et les anticipations des investisseurs seront déterminantes pour le développement des technologies de substitution permettant de faire évoluer le paradigme énergétique. A n'en pas douter, les investissements dans le développement de moyens de stockage du CO2 ou les smart grids devraient pouvoir être rentables et la France n'est pas mal placée dans ces deux domaines, comme bien-entendu dans le nucléaire. Mais la priorité devrait aller aux économies d'énergie et à la recherche de l'efficacité énergétique, afin de réduire notre degré de dépendance par rapport à des zones géographiques politiquement instables. Le développement du marché des bâtiments éco-constructibles ou à énergie positive devrait, dans ce but, être encouragé par la mise en place d'une réglementation et de normes strictes, leur prise en compte dans les marchés publics ainsi que par d'éventuelles incitations fiscales. Les énergies renouvelables pourraient connaître un certain développement si leur coût devient plus attractif, en comparaison des autres sources d'énergie. Il est aussi probable que des changements interviendront dans le parc automobile, en optimisant le fonctionnement des moteurs traditionnels, en ayant recours à d'autres sources d'énergie et en proposant de nouveaux modes d'acquisition conformes à l'évolution des comportements des consommateurs.

- L'accroissement de la consommation d'énergie au niveau mondial risque de générer une relative rareté et un renchérissement du coût de l'énergie, mais d'autres ressources deviendront aussi de plus en plus rares : les matières premières, l'eau et les produits alimentaires en raison de la croissance de la population et de l'occupation de superficies croissantes par les végétaux entrant dans la production des biocarburants. Des contradictions vont apparaître entre les appétits de consommation et la disponibilité des ressources si les modes de production ne changent pas. L'industrie va devoir mettre au point des modes de production plus économes, le recyclage prendra une importance croissante et le cycle de vie des produits intégrera leur mode de recyclage en fin de vie. Par ailleurs, plus de 50% des réserves de minerai sont localisées dans les pays en développement, notamment en Afrique et il est donc important que la France et/ou l'Europe, nouent un partenariat avec les pays africains, afin d'encourager une politique de co-investissement et de co-localisation, qui soit profitable aux deux parties. Ainsi l'Europe contribuera au développement de ces pays, à la « fixation » de leurs populations et à son approvisionnement en matières premières.

Le rapprochement de ces quelques pistes, combiné avec d'autres avancées scientifiques et techniques dans les biotechnologies, la robotique, les nanotechnologies et les technologies diffusantes que sont la micro-électronique, la photonique, etc. permet d'esquisser les contours d'un nouveau modèle de production et d'innovation. Un soutien doit être apporté aux grappes technologiques contribuant à l'émergence de ce nouveau modèle, dans les secteurs où la France est potentiellement en bonne position. Les investissements d'avenir, la BPI, les crédits européens et les pôles de compétitivité ont un rôle crucial à jouer pour que notre pays soit parmi les pays pionniers et non parmi les suiveurs.

Notons aussi que selon cette vision, l'innovation n'est plus seulement un facteur de compétitivité économique mais aussi une priorité politique, parce qu'elle se trouve au cœur des solutions aux problèmes de notre temps. L'innovation est « society driven » et les humanistes verront dans cette évolution une réponse à la question de François Perroux, quand il se demandait : « que sera cette innovation, une nouveauté éventuellement toute temporaire et funeste à une clientèle finalement subjuguée ou une nouveauté propice à l'augmentation durable du produit global mis à la disposition de la collectivité ».

## **L'Europe au milieu du gué : une nouvelle vision de l'intégration européenne**

En ces temps de crise, l'Union européenne n'est pas très populaire et les observateurs pro-européens attendent avec angoisse les résultats des prochaines élections européennes, qui pourraient être marquées par une montée des populismes. L'Europe est maintenant au milieu du gué. La crise peut être le prétexte à plus d'Europe ou à moins d'Europe, sinon à plus du tout d'Europe comme le pensent certains conservateurs britanniques ou les mouvements d'extrême droite. C'est affaire de conviction, d'intérêt pour les autres cultures, d'attachement à la paix en Europe et à son symbole l'amitié franco-allemande, mais aussi d'ouverture sur le Monde. La France n'a jamais été aussi grande que lorsqu'elle était ouverte sur le monde. Faisons le pari pascalien de plus d'Europe, parce qu'il faut mieux croire en l'Europe que de courir l'aventure incertaine et très dispendieuse, sinon complètement irréaliste du repli sur soi.

La sortie de crise est liée à l'efficacité des mécanismes de solidarité entre Etats membres de la zone euro, au sérieux des politiques économiques qui sont menées dans nos pays et, en particulier, dans ceux en difficulté et à la capacité de l'Union à retrouver le chemin de la croissance, par une relance dans les pays ayant une économie saine comme l'Allemagne ou l'Autriche. Cet effort de relance permettrait aussi un certain rééquilibrage des balances courantes salubre pour le couple franco-allemand, tant il est vrai que les intérêts des deux pays divergent actuellement compte tenu de leurs performances économiques. Il est aussi important que la coordination des politiques économiques à l'avenir ne soit pas limitée aux critères de Maastricht et que d'autres critères soient pris en compte dans le cadre d'un tableau de bord européen, tels que : l'évolution des taux de productivité, des coûts salariaux, de la rentabilité des entreprises ( la réduction des marges en France limitant, par exemple la capacité d'investissement des entreprises), de l'endettement des agents privés, etc. ; afin que la zone euro devienne une véritable Union économique et monétaire .

La stabilité macro-économique est un facteur de mise en confiance des investisseurs, tout comme l'existence d'un Etat de droit stable et prévisible. Mais d'autres politiques européennes influent également sur le climat général des affaires et l'innovation, citons notamment : la politique de concurrence, le marché intérieur et la politique commerciale, toutes de compétence européenne. Deux exemples pour illustrer leur importance : la mise en place d'un brevet unifié dans l'ensemble de l'Union et la mise en place d'une structure unique de fonds de capital risque européen afin de faciliter une meilleure allocation du capital aux entreprises de l'Union, ces deux mesures devraient dynamiser l'innovation européenne.

L'absence ou la faiblesse des politiques européennes peut aussi avoir des effets sur la santé des entreprises françaises. L'harmonisation sociale et l'harmonisation de la fiscalité d'entreprise restent embryonnaires. Les écarts entre les taux de prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises dans l'Union, ainsi que les divergences de nos systèmes sociaux faussent la concurrence à l'intérieur de l'Union et plus encore de la zone euro. Nos voisins sont fondés à nous demander de balayer devant notre porte, mais la France, dont les entreprises sont handicapées par le coût élevé de ces prélèvements au regard de la moyenne européenne, doit se trouver des alliés pour que soit engagé un processus de convergence progressive des politiques sociales et fiscales pour les entreprises, afin d'instaurer des conditions plus équitables de concurrence dans l'Union et particulièrement dans la zone euro.

Les politiques européennes en matière de recherche, d'innovation, de soutien aux entreprises et de politique industrielle ont aussi, bien entendu, un impact direct sur l'innovation en Europe et en France, qui doit être pris en compte dans l'élaboration des politiques nationales. Par delà les programmes HORIZON 2020 et COSME, il est crucial de

poursuivre l'effort de mise en place d'un espace européen de la recherche et de l'innovation. Plusieurs pistes sont suggérées :

- 88% de l'effort public de recherche est programmé, financé et évalué au niveau national. C'est beaucoup trop, il faut encourager la programmation conjointe et la coordination des politiques de recherche et d'innovation selon une approche à géométrie variable, tenant compte de l'hétérogénéité des systèmes nationaux d'innovation,
- une génération de « chercheurs européens » doit émerger: en mettant en place des plans de carrière encourageant la mobilité transnationale des chercheurs, en créant des fonds de pension européens pour les chercheurs et en renforçant les instruments existant : les bourses Marie Curie et le Conseil européen de la recherche ( « european research council ») qui font l'objet d'une large appréciation .
- l'initiative ESFRI dans le domaine des infrastructures doit être encouragée afin de doter l'Union européenne d'infrastructures de recherche de grande échelle les plus modernes en vue d'un usage commun par les chercheurs européens mais aussi d'éviter des gaspillages et duplications de chaque côté des frontières pour les investissements les plus coûteux. Les fonds structurels ainsi que les prêts BEI pourront être mobilisés pour leur financement en parallèle avec des fonds nationaux.
- la plateforme européenne des clusters (pôles de compétitivité) devrait être renforcée et son internationalisation sera encouragée ainsi que les actions communes en faveur des industries émergentes et des Pme ;
- un label de la jeune entreprise européenne innovante pourrait être créé. Il devrait permettre aux entreprises obtenant ce label, d'avoir un accès privilégié aux aides d'Etat (faire sauter, par exemple, la contrainte « de minimis » pour ces entreprises) ainsi qu'aux fonds de capital risque regroupant des capitaux publics et privés.

### **La compétitivité française en question : réagir ou décliner**

L'avenir de la France est largement tributaire de la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes qui influenceront sur l'efficacité du modèle de production français et sur sa capacité d'innovation.

Les pays en forte croissance ont une économie foisonnante, reflet du dynamisme des acteurs économiques, de leur capacité d'entreprendre, de créer, d'innover et d'investir, qui est généralement l'expression de leur optimisme et de leurs anticipations positives de l'avenir. Cette description ne correspond pas à la France d'aujourd'hui, qui doute d'elle-même et dont les performances économiques sont médiocres. Certes, le dynamisme n'y est pas absent et le pays compte un certain nombre de points forts et de lieux d'innovation connus dans le monde entier sur lesquels il doit construire. Mais plus généralement, l'écosystème « France » a besoin d'être profondément réformé pour que le pays se dote d'un modèle de croissance, qui lui permette non seulement de demeurer la 5<sup>ème</sup> puissance économique mondiale, mais aussi de préserver son système social, de créer des emplois, et de maintenir le niveau de vie des français.

De nombreux rapports ont été publiés ces derniers mois : rapports de la Cour des comptes, rapport Gallois, rapport Jurgensen sur les aides publiques, rapport Lauvergeon sur l'innovation, rapports de l'OCDE et de la Commission européenne sur la compétitivité et la situation macro-économique ainsi que la note d'introduction au débat national sur la France dans 10 ans. L'Etat aura rarement disposé d'une telle richesse d'indicateurs et de propositions, la plupart convergentes, pour décider des mesures qui permettront d'endiguer le déclin initié il y a deux ou trois décennies.

Une approche systémique du modèle de croissance français conduit à accorder beaucoup d'importance aux « conditions cadre », c'est-à-dire à l'environnement juridique, fiscal et administratif influençant la performance d'ensemble du système productif et d'innovation. Certaines réformes sont nécessaires pour encourager l'esprit d'entreprise et flexibiliser l'économie française afin de faciliter ses capacités d'ajustement aux enjeux mondiaux. Elles concernent, tout d'abord les prélèvements obligatoires supérieurs à ceux des pays voisins, dans des proportions importantes s'agissant des coûts sociaux.

Comme le souligne la note d'introduction au débat national, les entreprises françaises sont handicapées par le coût élevé des charges sociales, des consommations intermédiaires et des services aux entreprises. Le niveau de ces coûts explique en partie la détérioration des marges des entreprises et de leur compétitivité prix sur les marchés mondiaux. Il est, de ce fait, nécessaire d'aider les entreprises à rétablir progressivement leurs marges et à investir dans l'innovation et la recherche de gains de productivité.

Le succès du statut d'auto-entrepreneur mérite réflexion, c'est une approche efficace, fondée sur un cadre administratif simplifié et des charges raisonnables. Pourquoi ne pas envisager une diversification des voies offertes aux créateurs d'entreprise en proposant: un statut de la jeune entreprise, un nouveau concept d'entreprise à finalité sociale élargie pour promouvoir les innovations sociales ou environnementales, un statut de l'entreprise artisanale, etc. ainsi qu'une progressivité des charges en fonction de l'âge de l'entreprise, de son nombre d'employés et de son niveau d'investissement productif ou d'innovation. Le risque est de multiplier les effets de seuil en aval, mais l'avantage serait d'encourager les créateurs d'entreprises dans la phase initiale de développement de leur entreprise qui est aussi la plus risquée. S'agissant des services dont les entreprises et, en particulier, les Pme ont besoin, pourquoi ne pas mettre en place au niveau local des systèmes de « vouchers », qui leur permettent d'accéder à des services bien identifiés à de moindres coûts ?

Le droit du travail est trop rigide et la France doit continuer à progresser dans la voie de la flexi-sécurité. La rigidité du système est pénalisante à l'embauche, parce qu'elle incite les employeurs à la prudence et elle peut se révéler coûteuse en cas de difficultés et précipiter la fin des entreprises. Parallèlement à une flexibilisation du droit de licenciement, une action « amont » renforcée pourrait être proposée, afin que les procédures de sauvegarde de l'entreprise soient mises en œuvre avant que celle-ci ne soit au bord de la cessation de paiement en renforçant les pouvoirs des comptables, commissaires aux comptes ou représentants du personnel pour alerter en temps voulu les tribunaux de commerce.

Il serait plus généralement nécessaire, de passer au crible la législation et les procédures administratives, afin de débusquer les obstacles inutiles et non fondés au développement des entreprises, à la croissance et à l'emploi. Il conviendrait également de développer la culture de l'évaluation non seulement pour les programmes et les individus, mais aussi pour l'arsenal législatif et ses mesures d'application afin d'identifier les éventuels

« effets pervers » des mesures prises après quelques années de mise en application. Ce serait un travail de bénédictin peu médiatique, mais probablement très utile.

Le tissu industriel souffre aussi de l'opacité du système d'aide aux entreprises. Le rapport Jurgensen a dénombré pas moins de 660 dispositifs relevant de l'Etat et plusieurs milliers de dispositifs provenant des collectivités territoriales. Le constat est alarmant : « des interventions fragmentées, sédimentées, qui ne sont pas majoritairement orientées vers les priorités de la compétitivité de demain ». Il est en ce domaine comme en beaucoup d'autres, urgent d'agir et de faire des choix courageux au service de priorités claires. Il est, par exemple surprenant de constater que les aides aux buralistes sont plus élevées que celles aux jeunes entreprises innovantes. Les réformes suggérées par le rapport sont pertinentes, elles visent fort justement à mettre la BPI au centre du système d'aide au niveau national et les régions au centre du dispositif en province. Il reste à les traduire dans les réalités, tout en soulignant que les aides aux entreprises ne sont pas la panacée. Ce ne sont pas les pays qui ont les dispositifs d'aides les plus généreux qui obtiennent les meilleures performances économiques, bien au contraire, ainsi que le montrent les statistiques européennes. Les aides doivent corriger les défaillances de marché et les défaillances systémiques et venir en appui des priorités de l'action de l'Etat stratège.

Les marchés publics sont un puissant instrument d'orientation du système productif, comme parfois la législation (par exemple en matière de normes environnementales). Ils peuvent faciliter la mise en place de mesures publiques, les priorités politiques, par exemple en matière d'économies d'énergie, les stratégies du type « marchés porteurs », ainsi que l'innovation par le biais de marchés publics pré-commerciaux pour la construction de sites pilotes, de prototypes, de démonstrateurs, etc. Ils servent aussi à promouvoir les Pme aux USA, via le « small business act ». Actuellement ils remplissent très peu cette mission de stimulation de l'innovation ou d'instrument de mise en place de mesures et pour les faire évoluer, il est suggéré de développer la formation des acheteurs publics et de leur donner des instructions en ce sens.

La note d'introduction au débat national déplore à juste titre que la France n'attire pas les élites internationales. C'est un indicateur qui montre que le modèle français ne séduit pas ces élites, ce qui est préoccupant parce qu'en économie comme en football, si l'on veut briller, il faut savoir attirer les meilleurs dans nos métropoles. Pour remédier à cette situation, il faut supprimer certains freins administratifs (difficultés pour obtenir des visas, par exemple), mais aussi cultiver une image d'excellence : excellence de nos entreprises, excellence de nos universités et centres de recherche, excellence de nos pôles de compétitivité, parcs technologiques et infrastructures, mais aussi tolérance, qualité d'accueil et de vie, écoles internationales, pratique de l'anglais, etc.. en un mot donner de la France une « image d'ouverture » et pas de village d'Asterix assiégé (sans potion magique). On trouvera, ci-après quelques propositions pour rendre les universités et la recherche publique française plus « attractives » :

L'université moderne n'a pas seulement une mission d'éducation et de recherche, elle est aussi un accélérateur de transfert de technologie, un membre des réseaux globaux de la connaissance et un acteur de la vie économique et sociale régionale. Elle partage ses connaissances avec le monde de l'entreprise dans le cadre de contrats de collaboration et de laboratoires partagés, elle contribue au transfert de technologie en stimulant la fonction de valorisation de ses résultats de recherche dans le cadre de pools de valorisation du type SATT et par la création d'incubateurs d'entreprises. Elle propose et exporte, si possible, ses services

technologiques. C'est une vision en rupture avec la tradition académique, mais celle –ci est devenue un luxe, que nous ne pouvons plus nous permettre.

En matière de recherche publique, la France doit comme en d'autres domaines, simplifier son millefeuille. Nous ne pouvons plus, non plus, nous permettre des systèmes de gouvernance type « usines à gaz », que ce soit dans le monde de la recherche ou la gestion territoriale. Il existe d'excellents rapports de l'Académie des sciences et de la Cour des comptes, mettons les en œuvre.

Quelques suggestions complémentaires : reconnaître l'importance et maintenir en France des activités de recherche et de production sophistiquées dans les technologies diffusantes ( micro-électronique, nanotechnologies, photonique, systèmes intégrés, etc) présentes dans beaucoup d'innovations ; mieux équilibrer les dépenses de recherche d'un côté et de développement technologique de l'autre (souvent parent pauvre dans les dépenses publiques) ; poursuivre le soutien aux pôles de compétitivité en encourageant les partenariats entre pôles sur base de leurs complémentarités technologiques et promouvoir la mise en œuvre de plateformes de services communs pour les PME et leur internationalisation ; diversifier les modes de financement de l'innovation en renforçant l'usage des instruments financiers, dont l'effet de levier est supérieur à celui des subventions et enfin, stimuler l'innovation dans les services publics, notamment le e-gouvernement. Faisons de la France un des laboratoires du monde de demain !!!

La faible croissance de la productivité ces dernières années, le processus de désindustrialisation, l'érosion des exportations et le déficit de la balance courante sont autant de symptômes de la perte de compétitivité des entreprises françaises, d'ailleurs bien antérieure au début de la crise. Elle est le reflet d'une baisse de compétitivité prix, mais aussi et les deux sont liés, d'une baisse de la compétitivité hors prix. Cette dernière s'explique par de mauvais choix stratégiques, la réduction des marges et des investissements insuffisants en recherche, développement et innovation. De nombreuses firmes sont positionnées en bas et milieu de gamme, alors que ces segments de marché sont plus concurrentiels et ont une élasticité prix plus élevée. Cette situation traduit des erreurs de choix en product marketing et c'est, sans doute, une lacune à prendre en compte dans la formation permanente.

Le tissu entrepreneurial reste en outre « difforme » avec une « grosse tête » : les grandes entreprises généralement performantes mais aujourd'hui plus multinationales que françaises en raison de leur stratégie globale. A la base, une nombreuse « piétaille » de micros entreprises dont le marché est souvent local, mais très importantes, parce que leur santé conditionne la création de milliers d'emplois.

Entre ces deux catégories, un « corps malingre » composé d'un nombre insuffisant d'entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, mais dont la croissance est moins rapide que leurs homologues américaines en particulier dans les secteurs High Tech comme les TIC et les biotechnologies ainsi que des moyennes entreprises beaucoup moins nombreuses qu'en Allemagne ou Italie du Nord. Un effort particulier doit être fait pour soutenir le développement de ces entreprises en leur proposant des sources de financement et l'accès aux services dont elles ont besoin pour se développer à l'international.

La politique PME se gagne au niveau régional et local et l'on peut se demander dans quelle mesure le millefeuille territorial n'a pas sa part de responsabilité. Le système de gestion territoriale est, en effet, relativement confus, redondant et peu efficace, du fait de la multiplicité des acteurs : services extérieurs de l'État, régions, départements,

intercommunalités et communes. Une réforme territoriale serait la bienvenue afin d'apporter plus de clarté et de concentrer les moyens d'intervention économique et notamment les actions de soutien aux entreprises à deux niveaux : la région et l'intercommunalité. Les métropoles ont, notamment, un rôle clef à jouer pour développer la connectique, des modes efficaces de gestion de l'énergie et de l'environnement, des infrastructures d'innovation pour les entreprises (parcs technologiques, hôtels d'entreprises, incubateurs, etc.).

La France héritière d'une tradition colbertiste multiséculaire qui avait fait ses preuves pendant les trente glorieuses n'a pas su trouver un modèle de gouvernance optimal pour relever le défi de la mondialisation. Il n'y a pas pour autant de fatalité de l'échec ou du déclin, mais des réformes profondes sont nécessaires pour libérer les énergies, relancer la demande intérieure, notamment par le biais des marchés publics, adapter notre modèle de production et d'innovation, conquérir les marchés extérieurs et retrouver le chemin d'une croissance durable

Comment s'établira la redistribution des cartes après ces années de crise, difficile de le prévoir, mais en revanche, on peut prédire sans risque de se tromper la poursuite, sinon l'accélération du lent déclin actuel si l'immobilisme, le conservatisme et les corporatismes prévalent sur la volonté de changement.

Pour terminer, citons Saint-Exupéry : *L'avenir on n'a pas à le prévoir, mais à le rendre possible*, c'est ce que nous avons essayé de faire en suggérant de nombreuses mesures susceptibles de transformer le modèle de production et d'innovation français dans les 10 prochaines années.

*Par Jean-Noël DURVY*

**Novembre 2013**

**oOo**